TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 220. **Deuxième édition** FRIBOURG, MARDI 25 SEPTEMBRE 1906

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Le Congrès des Catholiques Suisses

LA GRANDE JOURNÉE

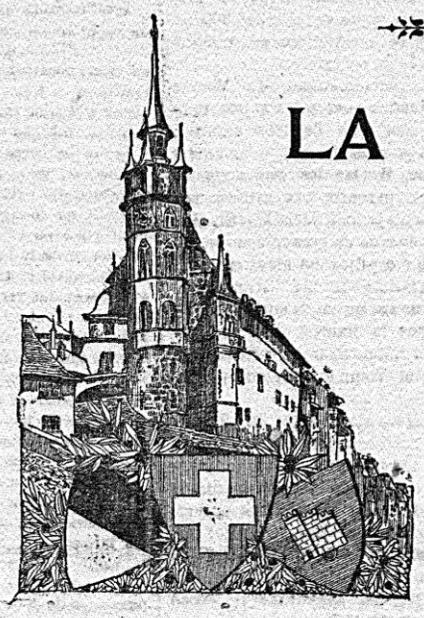

L'assemblée générale allemande

Il est 3 ½ heures lorsque le canon annonce l'arrivée dans la vaste cour du Collège Saint-Michel de la dernière phalange de nos Confédérés allemands, dont la discipline et la belle ordonnance ne s'est pas démentie un seul instant. Le spectacle est indescriptible de ces masses profondes d'hommes pressés au pied de la tribune qu'entourent une couronne brillante d'étudiants suisses, de bannières et d'oriflammes. Le vieux collège a perdu sa mine sévère sous les rayons d'un soleil triomphal. Bientôt arrivent Mgr Rüegg, évêque de Saint-Gall; Mgr Jaquet, archevêque de Salamine; le Dr Porsch, vice-président du Landtag prussien.

M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer, président central de l'*Association catholique suisse*, *monte* à la tribune et porte au Souverain Pontife le toast suivant, fréquemment interrompu par les acclamations de la foule :

Discours de M. Pestalozzi-Pfyffer

PRÉSIDENT CENTRAL

Loué soit Jésus-Christ!

C'est par ce salut catholique, chers Confédérés, que je vous souhaite la bienvenue à la seconde assemblée générale des catholiques suisses.

Je salue en tout premier lieu le représentant de notre épiscopat, S. G. Mgr Ferdinand Ruegg, évêque de Saint-Gall; les représentants de nos monastères, les députés aux Chambres fédérales et les délégués de nos gouvernements cantonaux. Je salue encore de tout cœur les députés du Centre allemand qui nous honorent de leur visite.

Trois ans ont maintenant passé sur le premier Congrès de Lucerne et aujourd'hui, le peuple catholique suisse, entourant ses prêtres et ses magistrats, se réunit à nouveau au centre occidental de notre vie catholique, dans les murs de l'hospitalier Fribourg, qui nous a ménagé une si cordiale réception.

Le Congrès de Lucerne a, sans aucun doute, produit de bons fruits, surtout en ce qui regarde l'étroite union de toutes les forces catholiques. Nous attendons des *journées de Fribourg* le même réjouissant résultat pour rénover et fortifier encore les convictions catholiques.

Dans la vie journalière, d'aucuns sentent faiblir peut-être, parfois, le courage nécessaire pour rester debout autour du drapeau catholique; mais dans ces assises, où ils voient réunis autour d'eux des milliers de défenseurs de leurs idées religieuses, la joie et l'enthousiasme renaissent dans leur cœur.

La lutte religieuse joue incontestablement le premier rôle dans les divisions qui se partagent aujourd'hui les esprits, et les questions que le Christ adressait un jour à ses disciples : « Qui le monde appelle-t-il le Fils de Dieu ! » et « Vous, mes *disciples, qui dites-vous que je suis ?* » se posent encore aujourd'hui. Elles se posent *pour tout homme* qui a le souci des grands intérêts de l'humanité.

Nous tous qui sommes ici assemblés, nous ferons la même réponse à ces questions et nous dirons avec saint Pierre : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Nous croyons à la divinité de Jésus-Christ, mais nous croyons aussi aux solennelles et indubitables paroles du Sauveur à Pierre : « Tu es *Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes* de l'Enfer ne prévaudront point contre Elle. »

Le Christ reste donc en tête de son Eglise puisqu'il a dit : « Voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps. » Il n'a que légué à saint Pierre et à ses successeurs la direction de l'Eglise visible et, sous cette hiérarchie, l'Eglise a triomphé des persécutions, des invasions des barbares, des luttes et des divisions qui ont déchiré le monde depuis 2000 ans.

Cette indestructibilité de l'Eglise romaine est un mystère insondable pour ceux qui ne considèrent l'Eglise que comme une œuvre humaine, mais elle est pour les catholiques la *preuve la plus puissante et la plus formelle de la vérité de sa foi.*

Notre patrie a entretenu pendant des siècles des rapports suivis avec le Saint-Siège, mais le lien le plus étroit qui nous rattache aujourd'hui à Rome est à coup sûr la Garde suisse dont nous avons célébré cette année le 400me anniversaire. Peu après la création de cette garde d'honneur, le Pape Jules II décernait aux Suisses le titre glorieux de « Défenseurs de la liberté de l'Eglise ».

Aujourd'hui, cette appellation a perdu sa signification originelle; nous ne défendrons plus par l'épée la liberté du Pape. Mais n'en soyons pas moins les défenseurs de la liberté de l'Eglise en accomplissant tous nos devoirs de catholiques.

Dans *notre Suisse libre*, la liberté de l'*Eglise* laisse encore quelque peu à désirer. Pour ne parler que de la Constitution fédérale, les articles défendant l'érection de nouveaux évêchés et la fondation de nouveaux couvents, l'article de proscription des Jésuites, et tant d'autres, ne sont-ils pas des entraves violentes qui enchaînent la liberté de l'Eglise. Et le droit de *veto* de quelques cantons dans les élections des évêques, et le *placet* des gouvernements aux mandements épiscopaux, et la proscription d'écoles privées confessionnelles, voilà tout autant d'invasions dans la vie intérieure de l'Eglise, et calculées pour paralyser son influence.

Sans doute nous sommes habitués à supporter avec résignation cet état de choses. Mais nous ne pouvons et ne devons pas nous croiser les bras pour autant. Une irrésistible amélioration se produira, si chacun de nous fait son devoir. N'élisons pas dans nos autorités des ennemis de l'Eglise; gardons précieusement l'esprit de concorde et de charité fraternelle et que l'envie n'ait jamais de prise sur nous. Vivons selon les leçons de notre sainte religion et ne soyons pas pour les autres prétexte à scandale. Mais par dessus tout, soutenons la bonne presse. Le journal est la puissance qui crée l'opinion publique. Il mérite le titre glorieux de défenseur de l'*Eglise*, celui qui *bannit de son foyer* la presse incrédule, et favorise la propagation des bons journaux. Ce qu'est la presse au service de la foi, l'Allemagne nous en donne un *bel exemple*; la *France* d'autre part nous offre le triste tableau des ravages de la presse indifférente ou athée.

Combien la liberté du Pape est aujourd'hui limitée, chacun de vous le sait.

Avec les catholiques allemands et du monde entier il faut maintenir nos revendications : Le Souverain Pontife, notre notre chef spirituel, doit jouir d'une pleine et réelle indépendance. C'est la condition indispensable à la liberté et à l'indépendance de l'Eglise catholique et nous ne cesserons de protester que le jour où un état de choses sera créé auquel le Pape lui-même aura pu donner son consentement.

Tôt ou tard, nous y arriverons. Il ne reste plus aux peuples que deux alternatives : Ou bien rejeter l'Eglise et se livrer à la révolution sociale, conséquence nécessaire de la négation de Dieu et de la démoralisation des masses populaires; ou bien revenir aux leçons de l'Eglise, conservatrice des Etats.

La Providence, qui dirige tout, rétablira la liberté de l'Eglise, nous pouvons en être sûrs. L'histoire de l'Eglise et la promesse du Christ nous en sont la garantie.

En ce jour de fête, nous adressons au Pape, par dessus les montagnes, nos hommages. Hommages de respect dû au pasteur et au magister suprême.

Dieu garde le Saint Père ! Qu'il le rende heureux sur la terre et le conduise avec tout le troupeau fidèle vers le but final.

Je vous invite à pousser un triple vivat en l'honneur de Sa Sainteté Pie X.

Et le triple *hoch* éclate comme un tonnerre dans la grande enceinte, jaillissant avec un ensemble imposant des 12,000 poitrines d'hommes de la Suisse allemande.

Les bravos redoublent lorsque le nouvel évêque de Saint-Gall, Dr Ferd. *Rüegg*, après avoir appelé sur l'assemblée les bénédictions divines, parle de sa voix chaude et insinuante de la vie de famille chrétienne et des dangers qui la menacent.

Dans de nombreux foyers, les mères et jeunes filles n'en sont plus à considérer comme leur modèle la Mère et la Vierge de l'atelier de Nazareth. Le père, à son tour, néglige trop souvent l'éducation de ses *enfants*.

A cette désunion dans la famille vient se joindre, dans certaines contrées, la tyrannie de l'école sans religion, de l'école qui doit être le serviteur et non le maître de la famille.

Une troisième influence, dont les ravages aujourd'hui sont innombrables, est celle créée par la littérature immorale dont les libelles et les cartes illus*trées pénètrent jusque dans nos hameaux les plus reculés. Mgr Rüegg y voit la cause première de la* désagrégation de la famille. C'est donc contre cet envahissement du foyer par la presse immorale qu'il faut lutter tout d'abord. L'éminent prélat conjure l'Association catholique de se mettre en campagne et appelle sur elle et ses travaux la protection de saint Michel et du bienheureux Père Canisius.

La foule répond avec une sincère piété aux formules de la bénédiction épiscopale.

Le Katholikentag doit nous fortifier et nous rapprocher, telles sont les deux pensées que développe, en une langue irréprochable de douceur et de clarté, le jeune avocat et publiciste bâlois, Dr *Joos*, ancien président central des étudiants suisses. Il considère les unes après les autres les causes de séparation qui creusent de jour en jour davantage le fossé entre les *employeurs et les employés, les patrons et les ou*vriers, et qui sont d'une importance vitale dans l'activité économique des peuples.

Le libéralisme a donné des armes nouvelles à l'exploitation des petits. Les ouvriers luttent par la grève mais les patrons ont le lockout. C'est une bataille à mort où le puissant a toujours raison : ainsi l'ont démontré les récentes élections fédérales de Zurich. Mais cette lutte fratricide conduira nécessairement à la ruine réciproque des uns et des autres. Il faut ramener la paix entre ces deux états et faire comprendre au peuple ce qu'est le devoir social et la justice sociale. Pour ce faire, introduisons chez nous les chambres du travail, les tribunaux d'arbitrage, les contrats du travail basés sur l'entente réciproque entre patrons et ouvriers, l'organisation de syndicats obligatoires des métiers. MM. Ody, dans leurs usines de Genève, en ont fait l'essai pratique.

MM. Beck, dans ses ouvrages; Decurtins, au Conseil national; Feigenwinter, à Bâle, ont préconisé ces réformes. Continuons leur œuvre de régé*nération et de pacification.*

Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Librairie catholique, Place Saint-Nicolas, Fribourg.

La grande assemblée générale

DES GRAND'PLACES

SUITE DES DISCOURS

Discours de M. l'abbé Dr Vermot

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE

L'éducation par le Christ et hors du Christ, ses conséquences à l'école et dans la vie, tel est le sujet développé par le distingué Supérieur du séminaire de Fribourg.

Quand on parle, à Fribourg, d'éducation chrétienne, un nom s'impose : c'est celui du B. P. Canisius, « ce modèle d'éducateur chrétien ». Si nous taisions ce nom, dit M. Vermot, les pierres crieraient pour protester. Communiquer au monde la science de Jésus-Christ, telle était, aux yeux de Canisius, la mission du maître chrétien. Aussi, grâce à lui, le Collège Saint-Michel devint-il pour la ville de Fribourg un foyer de résurrection intellectuelle, religieuse et morale.

« L'éducation par le Christ », ce fut aussi le mot d'ordre d'Anne de Xainctonge, la fondatrice des Ursulines ; de saint Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur des Frères des écoles chrétiennes, une des plus grandes forces sociales des derniers siècles, l'apôtre de la gratuité de l'école, l'initiateur des classes d'adultes et de l'enseignement professionnel ; du P. Théodose, le restaurateur du collège de Schwyz.

L'éducation par le Christ, c'est le développement de l'homme tout entier, de ses facultés naturelles et surnaturelles ; c'est l'homme, le chrétien grandissant dans l'acquisition de toutes les connaissances utiles, c'est l'intelligence se familiarisant avec les secrets de la raison et les mystères de la foi, c'est le cœur et la volonté progressant dans l'amour et la pratique du bien. C'est l'homme sortant de l'école armé, pour le travail et les luttes de la vie, du courage et de la patience qui ont fait de la maison de Nazareth l'idéal de l'humanité.

Et qu'est-ce donc que l'éducation hors du Christ ? La France officielle l'a faite sienne depuis vingt-cinq ans. Citons ses principes et ses conséquences et nous serons bien vite éclairés. Pour ne pas être accusés de calomnie, ouvrons des guillemets, laissons la parole aux auteurs de l'enseignement donné hors du Christ, à leurs amis, aux témoins de leurs œuvres et, à l'ouïs de leur confession, apprenons le mal qu'il nous faut craindre.

Voici le plan de l'école hors du Christ : « Peu à peu et par des procédés savamment combinés, on désapprendra aux consciences leurs superstitions d'aujourd'hui. »

Voici la réalisation de ce programme. En 1882, un orateur de distribution de prix, désigné par le ministère, disait : « Jeunes citoyens et jeunes citoyennes, on a dit que nous avions chassé Dieu de l'école ; c'est une erreur : on ne peut chasser que ce qui existe : or, Dieu n'existe pas. On a seulement supprimé des embûches. »

Et encore :

« Il faut, une fois pour toutes, que la porte de l'école soit ouverte ou fermée. Perpétuellement elle grince, sous la poussée qui s'exerce des deux parts, tantôt pour faire entrer Dieu et tantôt pour le faire sortir. »

Voilà l'arbre. Quels en sont les fruits ? Quel a été le résultat scientifique de cette instruction ? Le peuple français a-t-il marché à pas de géant dans la voie de l'instruction pendant ce dernier quart de siècle ?

Quelle est la fréquentation scolaire ? Les statistiques attestent un succès apparent, un abaissement sensible du chiffre des illettrés. Mais voici les paroles d'un inspecteur général qui a saisi la réalité par derrière les chiffres : « La situation est aujourd'hui à peu près ce qu'elle était avant l'application de la loi de 1882 : une moyenne de 5 % d'enfants dans les campagnes, de 10 % dans les centres populeux ne fréquentent aucune école ; et, chose plus grave, les 95 centièmes fréquentent d'une manière tout à fait insuffisante. »

Autre « péril primaire », au témoignage de M. Ferdinand Brisson lui-même. En France, les vocations pédagogiques deviennent de plus en plus rares et cependant l'Etat a voté des dépenses croissantes pour répondre aux revendications des instituteurs et améliorer leur situation. Qu'en faut-il conclure ? C'est que l'école d'aujourd'hui n'est pas populaire.

La patrie semblait être en droit de compter sur l'école. Mais à la fin de 1905, on parlait en France de la crise du patriotisme. M. Hervé a été, jusqu'à ces derniers mois, directeur de la *Revue de l'Enseignement primaire*. Il se pique d'avoir avec lui quatorze mille instituteurs.

Et la morale ? On demande l'enseignement de la morale à l'école hors du Christ. Mais l'instituteur se décourage dans sa tâche d'éducateur moral. Il constate avec tristesse la confusion des idées et, du spectacle des idées allant à celui des faits, il s'arrête devant la progression de la criminalité enfantine et des suicides d'enfants. Et il s'écrie désespéré : Que faire ?

Que faire ? Faites rentrer le Christ à l'école. Car le Christ, c'est la lumière, la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, c'est la lumière intellectuelle, c'est la lumière de l'enseignement professionnel, c'est la lumière qui mène au juste patriotisme, à cet amour de la patrie qui n'est ni le chauvinisme ni l'antimilitarisme ; c'est surtout la lumière qui fait l'homme moral, l'homme de devoir, l'homme du contentement, l'homme de la privation.

Concluons. Gardons en Suisse tout ce qu'il y a encore de chrétien à l'école. Et là où l'école n'est plus assez chrétienne, comblons cette immense lacune par une famille d'autant plus chrétienne dans ses principes et dans ses mœurs, par des leçons de religion d'autant plus nombreuses et d'autant plus approfondies. *(Longs applaudissements.)*

Discours de M. Repond

COLONEL

Le 3 juillet de cette année, le Conseil fédéral a pris une décision d'une haute gravité, bien propre à alarmer les catholiques suisses.

Statuant sur l'allocation des subsides que l'arrêté fédéral du 20 décembre 1895 garantit à l'enseignement professionnel féminin, il a exclu de ce bénéfice légal six sociétés d'ouvrières catholiques, par le motif que leur association avait un caractère confessionnel. Vainement ces sociétés justifiaient-elles de l'accomplissement de toutes les conditions auxquelles l'arrêté législatif de 1895 et le règlement du 17 novembre 1900 subordonnent l'obtention du subside fédéral, leurs demandes ont été écartées par le motif qu'*elles émanaient* d'associations ayant une teinte confessionnelle. Précisant ces griefs, le Conseil fédéral a déclaré que ce caractère confessionnel était imprimé aux six sociétés en question par les dispositions de leurs statuts qui prévoient l'accomplissement fidèle des devoirs religieux, la collaboration du curé de l'endroit et l'attribution à l'évêque diocésain de la nomination du président des fédérations de sociétés ouvrières chrétiennes.

L'Etat devant rester neutre en matière confessionnelle, la Confédération ne saurait, dit le Conseil fédéral, subventionner les cours de cuisine ou d'économie domestique organisés par des associations qui ne professent pas la même neutralité ! C'est sur ce méchant argument qu'est échafaudé tout l'arrêté du 3 juillet. La neutralité confessionnelle de l'Etat ne l'oblige point, comme nous serions tentés de le croire, à distribuer les subsides légaux, sans acception de couleur religieuse, à toutes les associations qui satisfont aux exigences de l'arrêté de 1895 ; notamment à l'obligation de rendre leurs cours facilement accessibles à tout le monde ; tout au contraire, la neutralité derrière laquelle se retranche le Conseil fédéral l'amène à faire une distinction là où la loi n'en fait point et à proclamer que le fait de professer publiquement leur foi religieuse entraîne pour les associations ouvrières chrétiennes la perte du droit de se prévaloir des promesses de l'arrêté fédéral (de 1895) concernant l'enseignement de l'économie domestique et de l'instruction professionnelle féminine.

Une telle neutralité ne mérite plus ce nom, elle implique plutôt une inégalité de traitement contraire aussi bien à l'arrêté du 20 novembre 1895 qu'à la Constitution fédérale. Les motifs embarrassés de l'arrêté du 3 juillet ne peuvent nous faire illusion sur la vraie signification de cette décision, qui méconnaît le bon droit de six sociétés d'ouvrières catholiques uniquement parce qu'elles affichent leur croyance religieuse.

Vous le voyez, Messieurs, le thème de l'égalité des catholiques dans la Confédération ne manque pas d'actualité ; et si, comme c'est son devoir, notre Association populaire catholique se propose d'obtenir pour notre confession une égalité complète de droit et de traitement, tant dans les cantons que dans la Confédération, la besogne ne lui fera pas défaut. *(Applaudissem.)*

L'arrêté du 3 juillet 1906 n'est point un cas *isolé*, et *il faut du reste reconnaître que*, s'il a été édicté à côté du droit, il s'inspire en revanche de l'esprit d'intolérance qui a inscrit dans nos lois, à des époques troublées, nombre de dispositions privant les catholiques du bénéfice du droit commun.

Or, c'est la destinée des lois d'exception d'être interprétées par l'arbitraire et d'y habituer les esprits. Les législes qui font sonner les cloches catholiques à des enterrements non catholiques ne devraient éprouver aucune difficulté à prononcer qu'un cours de cuisine ou de repassage devient confessionnel dès qu'il est organisé par une société dont la bannière est ornée de l'image de la Madone. *(Rires.)*

Au point de vue du droit, il existe sans doute une différence capitale entre les inégalités de traitement consacrées par la législation et celles qui, manquant de tout fondement légal, sont introduites simplement par la pratique administrative ; mais, même pour avoir raison de ces dernières, nous devrons dissiper les préjugés et apaiser les passions qui ont entraîné le législateur fédéral et plusieurs cantons à soumettre les catholiques à un régime d'exception, incompatible avec la pleine liberté religieuse et la parité des confessions.

L'entreprise est grande et de longue haleine : nous voulons néanmoins nous y jeter résolument dès ce jour, dans la confiance qu'avec l'aide de Dieu notre bon droit finira par l'emporter. Cette confiance est assise sur un triple fondement.

Tout d'abord, nous devons reconnaître que nous avons pleinement mérité les injustices dont nous nous plaignons. Si les treize cent mille catholiques que compte la Suisse étaient à peu près ce qu'ils devraient être, qui oserait les molester ? Nos ennemis — car nous en avons — n'ont pris avantage sur nous que parce que nous avons été des catholiques indifférents, divisés, médiocrement chrétiens, enclins à nous servir de l'Eglise plus qu'à la servir. La mesure de ce qu'on ose impunément contre nous donne celle de notre faiblesse coupable et de notre indignité. Ne perdons donc pas notre temps à nous lamenter sur la malice de ceux que réjouissent nos infortunes : notre ennemi véritable est dans nos rangs, en nous-mêmes. Réformons nos cœurs et notre vie, et le reste nous viendra par surcroît. L'Association populaire catholique sera l'instrument de cette réforme. C'est là la grande bataille à livrer.

La route une fois déblayée des obstacles qu'y a semés notre incurie ou notre lâcheté, soyez assurés que vous ne rencontrerez de résistance insurmontable ni chez les autorités fédérales ni dans le peuple suisse. *(Applaudissements.)*

Le Conseil fédéral, pas plus que les Chambres fédérales, n'ignore les conditions nouvelles que la démocratie a faites au pouvoir politique, et il s'y pliera de bonne grâce le jour où les catholiques, enfin unis et conscients de leur devoir de solidarité, seront devenus l'appoint indispensable à l'adoption de toute loi fédérale. Ce jour-là les catholiques seront écoutés. *(Applaudissements.)*

Des raisons d'un ordre tout différent inspirent la confiance avec laquelle nous attendrons la décision finale de la majorité du peuple suisse. Après nous avoir violemment suspectés et quelque peu malmenés à l'époque néfaste du Kulturkampf, cette majorité revient lentement à des sentiments plus équitables. D'abord elle nous connaît mieux. En même temps que les frontières cantonales la constitution de 1874 a abaissé aussi les préventions qui les hérissaient. Le service militaire, en particulier, a rapproché et mêlé l'élite des classes dirigeantes. Entre hommes qui s'ignoraient ou se soupçonnaient, il a établi la solide fraternité de l'estime réciproque et du culte commun du drapeau ; et tout le terrain gagné par cette noble sympathie a été perdu pour les instigateurs des dissensions confessionnelles.

Et puis, les événements de ces dernières années se sont chargés d'ouvrir les yeux à qui ne voulait pas les tenir obstinément clos. Le peuple suisse a vu se déchaîner la propagande antipatriotique des ennemis de l'armée sans qu'elle réussît à entamer ces catholiques dont *le patriotisme avait été mis en question*. Le peuple suisse a entendu éclater des pétards et des bombes et le Jésuite de la légende n'y était pour rien. Le peuple suisse a vu les catholiques bâtir de nouvelles églises pour remplacer celles qu'on leur avait prises, ou qui étaient devenues trop étroites ; il les a vu remplir ces églises sans craindre qu'il s'y tramât rien contre la patrie, et il n'a pas refusé son estime à une foi aussi agissante. Dès maintenant, le peuple suisse est préparé à entendre la voix des amis de la liberté et de l'égalité qui lui demanderont d'accorder aux catholiques les réparations auxquelles ils ont droit. De tels hommes, vraiment libéraux, généreux et justes, n'ont jamais manqué à notre pays ; et la Suisse catholique vient de tressaillir d'une joyeuse émotion à la nouvelle qu'au Grand Conseil genevois, un orateur protestant avait proposé la restitution aux catholiques romains de l'église de Notre-Dame. Nous ne saurions prendre sous de meilleurs auspices la résolution de travailler au rétablissement de l'égalité de droit et de traitement que réclament les catholiques.

L'association populaire catholique a le devoir d'éclairer l'opinion en vue de la rendre favorable à l'abrogation des dispositions des législations fédérale et cantonales qui privent les catholiques du bénéfice du droit commun. *(Applaudissements prolongés.)*

La soirée officielle de dimanche

Le tableau qu'offrait le grand hall du Collège, au moment de l'ouverture de la soirée officielle, est de ceux dont l'œil conserve à jamais l'éblouissante vision. Sous les flots de lumière électrique répandus par les guirlandes de lampes et les puissants phares à arc, une mer humaine houlait dans un bronhaha assourdissant. Impossible d'évaluer la foule qui remplit l'immense pavillon. Aux longues rangées de tables, l'œil ne discerne pas une place vide ; les couloirs, d'un bout à l'autre de la vaste enceinte, regorgent de monde debout. Et la barrière de gendarmes placée en dedans des portes est incessamment battue par un flot de nouveaux arrivants, qui se heurtent au fatidique : Plus de place ! mais ne se découragent pas pour autant et finissent, à force de douce obstination, par fléchir la consigne et conquérir, dans la cohue, quelques pouces carrés de terrain, de quoi rester debout pendant trois heures de discours et de musique.

L'honneur de présider cet acte magnifique de la fête est dévolu à M. Maxime Reymond, l'infatigable et distingué secrétaire romand de l'Association catholique suisse.

Les premières mesures d'un air qu'on peut appeler national — la Marche du Tir cantonal fribourgeois — retentissent, saluées par une tempête de bravos. La Musique de Landwehr de Fribourg et la Musique de Hochdorf (Lucerne) exécutent ensemble, avec une enlevante maestria, la page d'allure si crâne écrite par M. Haas. On réapplaudit frénétiquement et les *bis* éclatent auxquels les musiciens déférent gracieusement, récompensés par une salve d'interminables bravos. Puis *La Mutuelle* de Fribourg chante la superbe *Invocation de Vogt* et un autre morceau aux phrases allègres.

C'est le prélude aux discours qui vont alterner avec de la musique et du chant encore. Nous n'en pouvons, pour aujourd'hui, qu'indiquer les sujets, remettant à demain d'en publier le texte ou l'analyse.

M. *Ernest Week*, syndic de Fribourg, souhaite la bienvenue aux congressistes. M. l'abbé *Schwaller*, curé d'Alterswyl, glorifie le Katholikentag dans une magistrale apologie. M. *Théraulaz*, conseiller d'Etat, porte le toast à S. S. Pie X dans un discours d'une magnifique envergure ; M. *Wirz*, conseiller aux Etats, redit avec une chaleur émouvante l'amour des catholiques suisses pour la Patrie ; M. l'ancien conseiller d'Etat *Primavesi*, du Tessin, salue Fribourg, son gouvernement, son clergé, son Université, ses institutions de tout genre ; un représentant du clergé allemand félicite les catholiques suisses de leur union et de leurs œuvres.

Tous ces discours ont été sertis dans une guirlande musicale pour la confection de laquelle le Cæcilienverein de Fribourg, la Musique de Landwehr et la Musique de Hochdorf ont uni leurs forces et leurs talents, mais dont le bouquet, fleurant l'Alpe guérienne, a été apporté du pied du Moléson par M. Castella, le chantre désormais attitré de notre *Ranz des vaches*. Magnifiquement en voix, comme toujours, M. Castella a chanté notre hymne alpestre de façon à ravir d'émotion et d'enthousiasme l'immense auditoire ; il en a été récompensé par une triomphale ovation.

Les gymnastes de la *Freiburgia* avaient leur place marquée dans ce festival ; ils se sont taillé un succès immense par leurs gracieux exercices avec torches et leurs tableaux vivants, qui ont couronné d'une merveilleuse apothéose cette splendide soirée.

BULLETIN

Mgr Stadler, archevêque de Serajevo, en Bosnie (Autriche), est arrivé à Rome pour y traiter de graves questions qui se sont produites dans la Bosnie-Herzégovine, à la suite de l'attitude tout autre que favorable aux droits de l'Eglise catholique de la part du gouvernement autrichien.

Mgr Stadler occupe le siège important de Serajevo depuis la restauration de la hiérarchie en Bosnie, entreprise par Léon XIII en 1881, après que, par le traité de Berlin, la Bosnie et l'Herzégovine furent soustraites à la domination directe de la Turquie et données à l'Autriche-Hongrie. La nouvelle province ecclésiastique compte 340,000 catholiques ; la population musulmane monte à près de un million.

Que le gouvernement de Vienne exerce la justice envers les sujets musulmans, rien que de très naturel ; mais, que pour le faire et pour attirer leur faveur, il lèse les droits que la constitution garantit aux catholiques, c'est ce que n'a jamais toléré Mgr Stadler, qui est un évêque de grande énergie.

Plus d'un conflit s'est élevé entre lui et les autorités locales. Récemment encore, pour avoir rempli son devoir en revendiquant la liberté de conscience d'un converti, il se vit frapper d'une forte amende que Vienne n'a pourtant pas sanctionnée.

Selon une récente version, Mgr Stadler serait transféré à Diakovar, dans la Slavonie autrichienne, dont le siège épiscopal est encore vacant depuis la mort de l'illustre Mgr Strossmayer. Mgr Stadler est personnellement favorable à l'union de la Bosnie-Herzégovine avec la Croatie et la Dalmatie, dans le but de constituer le grand royaume croate qui, avec le royaume de Bohême, doit remplacer, dans un avenir qui n'est pas lointain, le régime dualiste de l'Autriche-Hongrie, par le régime fédéraliste, plus conforme aux droits historiques et nationaux, ainsi qu'aux intérêts de la monarchie elle-même.

Le parti socialiste italien va tenir prochainement son congrès. On s'attend à des discussions violentes entre les chefs des différentes tendances qui se sont fait jour au sein du parti. Ce n'est plus un secret pour personne que les socialistes italiens sont profondément divisés et que le parti, en tant que parti unifié, n'existe plus. L'unification pourra-t-elle se faire au prochain congrès ? Arthur Labriola, le chef des syndicalistes, les révolutionnaires du parti, a déclaré au *Giornale d'Italia* que tout essai d'unification sera inutile. Ce qu'il y a de mieux à faire, selon lui, c'est de reconnaître l'état de choses actuel et de laisser chaque tendance se développer séparément.

Labriola croit que 900 sections seront représentées au congrès et que les réformistes de Turati recueilleront 200 à 300 votes, les intégralistes ou « juste-milieu » de Ferri 400 à 450 et les syndicalistes 200.

Beaucoup pourtant croient que Ferri sera, comme d'habitude, le triomphateur du prochain congrès. Les syndicalistes y mettront en accusation le groupe parlementaire du parti pour avoir annulé toutes les délibérations du congrès de Bologne. Ce sera intéressant !

Ce qui ne l'est pas moins, c'est de constater la banqueroute morale de ce parti socialiste italien qui avait cru être assez puissant pour terroriser l'Italie. Combien les temps sont changés ! Aujourd'hui on en est réduit à des discussions byzantines, à des rivalités personnelles. Le parti libéral est mort, le parti socialiste se désagrège ; aucun d'eux n'est assez uni et assez fort pour prendre la direction des affaires publiques. Le parti catholique seul a un avenir plein d'espérances devant lui ; ses adversaires mêmes le reconnaissent. Saura-t-il maintenir sa position d'avant-garde ? Il ne la maintiendra qu'en suivant le mot d'ordre du Vatican. C'est là qu'est le salut et la vie.

Hier dimanche, s'est ouvert à Mannheim le congrès annuel des socialistes allemands. On présume que Bebel remportera encore une fois la victoire au profit de sa dictature politique.

Le Parlement de Brunswick, qui est réuni, dit-on, seulement pour donner un successeur comme régent au prince Albert de Prusse, pourrait même s'occuper d'autre chose.

D'après un télégramme du *Lokalanzeiger* de Berlin, ce petit Parlement se proposerait de s'adresser au Conseil fédéral pour le prier de régler la question de la succession au trône. Si le duc de Cumberland renonçait au trône de Hanovre, comme on l'espère, il n'y aurait plus d'empêchement à son accession au trône de Brunswick.

Les Etudiants suisses à Brigue

La réception des candidats

Il est toujours émouvant cet acte solennel de la réception des jeunes candidats. Et lorsqu'il s'accomplit, comme mercredi soir, en pleine montagne, dans un site à la fois grandiose et fruste, au milieu de quelques pâtres à la mine curieuse, il laisse au cœur, jeune et vieux, un impérissable souvenir.

Partis de Brigue vers 2 heures, par un ciel serein, nous montons à Ried, calme et pittoresque village situé sur la route du Simplon. Le chemin que nous suivons n'est point pavé de bois et ne connaît pas les savants contours de nos modernes chaussées. Des ruisselets le traversent et dégoulinent en chantonnant vers la vallée. Nos regards, habitués aux tranquilles horizons de la plaine, vont d'une montagne à l'autre, se fixant d'abord sur les pics neigeux, escaladant les rochers abrupts, pour s'arrêter comme fatigués de tant de majestueuse et sauvage beauté, sur quelque paisible oasis de verdure, perdue dans le gris et le noir du rocher. Tel Ried avec ses ruelles étroites, ses chalets et ses mazots merveilleusement équilibrés sur leurs champignons de pierre. Aux minuscules fenêtres et aux balcons à jour des maisons, de bonnes femmes, la tête entourée de leur mouchoir à carreaux, regardent avec étonnement passer cette procession de drapeaux et de casquettes.

Sur la place de l'église, en face du merveilleux spectacle des montagnes et de la vallée du Rhône, on forme le carré autour des bannières et du comité central. Il faut se hâter, car le ciel devient menaçant.

M. Eggenschwyler, C. P., adresse aux candidats présents une pressante invitation au travail et à l'action. Puis à l'appel de leur nom, près de soixante-dix jeunes hommes viennent recevoir l'accolade présidentielle et ceindre le ruban tricolore.

Le *Riesenkampf* éclate alors en joyeuses fanfares. Plus de quatre cents étudiants, de nombreux ecclésiastiques, quelques dames sont là, à l'ombre du cloch r de Ried, chantant avec la même religieuse émotion le *Bundeslied* de notre chère Société.

Les orateurs du jour commentèrent en paroles éloquentes la glorieuse cérémonie : M. Erasme de Courten, président de la *Valesia*, pour les welsches ; M. Amherd, vétérinaire à Brigue, pour les Allemands ; M. Giuseppe Pometta, pour les Tessinois.

M. le Dr Decurtins, à son tour, s'inspirant du *Riesenkampf*, le traduit une en vibrante allocution politico-sociale qu'il termine en acclamant la croix, source dernière du salut et de la liberté.

Un joyeux pique-nique réunit encore tout le monde sur l'herbette des vergers voisins, puis devant les menaces du ciel, bérets et casquettes se dispersent bientôt pour se retrouver à la cantine, au commers final. L'immense tente est archi-comble. Après la remise des pouvoirs, le nouveau comité central prend place à la table d'honneur.

Un télégramme du cardinal Merry del Val est salué par un tonnerre d'applaudissement.

On entend les discours de MM. Eggenschwyler ; Joseph de Kalbermatten, C. P. pour 1907 ; Jérôme Zimmermann ; Coquoz, avocat à Martigny, qui adresse aux assistants un chaleureux appel en faveur du *Katholikentag*, Helbling, Dr Deschwanden, etc. A la table des welsches, les chants et les rires éclatent en joyeuses fusées. On fait fête au généreux baron de Storkalper. Parmi les membres honoraires, entourés de Nuithonieus, de Sarrasins, on salue avec plaisir la présence de Mme et M. Nicolet, de Morat ; M. Marion, curé de Villarimbond ; M. Jacottet, curé du Châtelard ; M. Page, chapelain de Cottens.

Très tard, dans la nuit seulement, *Brigue la riche* put s'endormir, lorsque se furent éteints dans la cour du vieux château les derniers échos des cantilènes estudiantines.

Les affaires de Russie

M. Dimitri Chipof fait annoncer sa rupture avec le parti octobriste. Cette nouvelle, succédant immédiatement à celle de la vive controverse engagée entre M. Alexandre Goutchkof, président du comité octobriste et le prince Eugène Troubetzkoï, paraît procéder de la même cause, c'est-à-dire de l'adhésion donnée publiquement et sans réserve par M. Goutchkof à la politique du gouvernement.

M. Chipof avait d'ailleurs peu d'obligations personnelles au comité octobriste. Candidat à la Douma dans le gouvernement de Moscou, il se vit conduit à retirer sa candidature plutôt que d'accepter les voix réactionnaires quêtées par les autres membres du parti. Il entra ensuite au Conseil de l'empire comme membre élu du zemstvo de Moscou, et il y tint constamment un langage plus constitutionnel et plus libéral qu'aucun autre octobriste, le comte Heyden excepté. L'affinité qui existe entre les idées de ces deux hommes politiques a fait dire que M. Chipof se rallierait probablement au parti de la rénovation pacifique, récemment fondé par le comte Heyden.

Les neutres et le droit international

L'institut du droit international réuni à Gand (Belgique), s'est occupé hier vendredi de l'élaboration des règlements sur la neutralité. Au cours de la discussion, il a été déclaré que le simple appui moral donné à l'un des belligérants par un Etat qui ne prend pas part à la guerre ne peut être considéré comme une violation de la neutralité. Il a été également reconnu que les obligations spéciales des Etats neutres résultant de l'existence de la guerre ne commencent qu'à partir du moment où les neutres ont eu connaissance de cette situation par une déclaration de guerre notifiée.

La maladie du sultan

On télégraphie au *Temps* :

Malgré les informations optimistes données avant-hier par l'ambassade d'Autriche à Vienne — informations qui vont évidemment être répétées en vertu d'un mot d'ordre — nous tenons de source absolument sûre que les dernières consultations ont abouti, quant à l'état de santé d'Abdul Hamid, à un diagnostic extrêmement inquiétant.

Le sultan est, en effet, atteint d'un cancer du rein. Et ce cancer est inopérable.

L'évolution de ce mal est généralement mortelle en moins d'un an.

Convent maçonnique.

Le convent des francs-maçons de France est clos.

L'orateur de la dernière assemblée a déclaré l'anticléricalisme nécessaire.

Industrie allemande

L'industrie automobile allemande vient de recevoir une commande de 500 omnibus que lui confie l'Angleterre. Ces autobus à livrer à des compagnies anglaises représentent une valeur de sept millions et demi.

Sectaire

On mande de Lorient au *Temps* :

Vendredi après midi un calvaire édifié sur un terrain privé a été démoli sur l'ordre du maire ; le conseil municipal a repoussé les propositions d'un comité de Lorientaises tendant à l'achat des calvaires des cimetières.

Echos de partout

LES PLUIES EXTRAORDINAIRES

On a signalé dernièrement à Lyon une pluie de sauterelles, et, à ce propos, il n'est pas inutile de rappeler d'autres pluies singulières.

En 1902, on subit, en Allemagne, une pluie de crapauds, et en Algérie, une pluie de rats.

La pluie de crapauds est assez fréquente; il y en a eu une pendant l'été de 1903, aux environs de Paris. Elle s'explique par l'hypothèse de quelque trombe qui balaye un territoire humide et marécageux et qui va éparpiller au loin les crapauds enlevés à la surface du sol.

La pluie de rats s'explique moins aisément. On peut cependant supposer, dans le cas de l'Algérie où elle a été observée, qu'un cyclone avait bousculé, sur son passage, quelque coin du désert contenant de nombreux terriers de rongeurs et qu'il avait pu les emporter, à grande vitesse, jusque vers les parages habités.

En cette même année, une « pluie de soufre » : elle tomba dans le département de Maine-et-Loire. Cette prétendue pluie de soufre consistait en pollen jaune et de forme ovoïde provenant d'un conifère. Chacun des grains de ce pollen portait à ses deux extrémités une petite vésicule qui en faisait un minuscule aérostat. La provenance forestière de ce pollen a paru être le pin des Landes ou l' « ables » qui pousse dans les Vosges et le Jura.

MOT DE LA FIN

— Berlurot s'est laissé entraîner à la poursuite d'un animal à poils à plus de quatre kilomètres de sa villégiature de chasse.

Il s'arrête à la nuit tombante, harassé et l'estomac creux, et s'essuyant le front :

— Ah ! murmure-t-il avec un soupir, on a bien raison de dire qu'il y a loin de la « soupe au lièvre » !

CONFÉDÉRATION

Banque nationale. — Le Conseil fédéral, se fondant sur l'article 45 de la loi fédérale sur la création d'une banque nationale, a élu au conseil de banque les 23 membres suivants :

Adolphe Burkc, *président de la Société des commerçants à Saint-Gall.*

Buser, conseiller national et gérant de la Banque d'épargne à Sissach.

Th. Fuog, *président de la Banque populaire suisse à Genève.*

L. Gagnebin-Francillon, membre de la direction de la fabrique de montres aux Longines.

Emile Gaudard, conseiller national, *président de la société suisse des vignerons à Vevey.*

Gaspard Heer, président de la Banque cantonale à Glaris.

C. Koechlin Iselin, fabricant à Bâle.

Dr Laur, à Brugg, secrétaire de l'Union suisse des paysans.

Alexis Lombard, vice-président de la Banque du Commerce à Genève.

A. Messmer, directeur des finances du canton de Saint Gall, à Saint-Gall.

Charles Perret Cartier, banquier à La Chaux-de-Fonds.

A. Réal, directeur de la Banque de Schwyz.

Dr Théod. Reinhard, de la maison Volkart à Winterthour.

Saurer, fabricant à Arbon.

Dr Paul Scherrer, député au Conseil des Etats, à Bâle, vice-président de la Banque cantonale de Bâle.

Schmid, directeur de la Société de navigation à Lucerne.

Siegrist-Gloor, membre du comité de la *Société industrielle suisse à Berne.*

Werner Stauffacher, membre du comité central de la Société suisse des commerçants et membre de la direction de la fabrique de produits chimiques Sandoz, à Bâle.

G. Stoffel, conseiller national, président de la Banque cantonale du Tessin à Bellinzone.

De Torrenté, directeur de la Caisse hypothécaire et de la Caisse d'Epargne du Valais à Sion.

Ferdinand Virieux, directeur des finances du canton de Vaud, à Lausanne.

Von Waldkirch, directeur de la Banque fédérale à Zurich.

O. Ziegler, président de la Banque cantonale à Schaffhouse.

Electriciens suisses. — Samedi et dimanche, s'est réunie, à Berne, l'association suisse des électriciens. La première séance, qui a eu lieu samedi après midi dans la salle du Grand Conseil, a été consacrée aux questions relatives aux stations centrales d'électricité. Le soir, a eu lieu une réunion familière à l'Hôtel national.

L'assemblée générale s'est réunie dimanche matin, à 10 heures, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Wagner (Zurich). Elle a liquidé les affaires administratives. M. Nizzola (Baden) a été désigné comme nouveau président central. La prochaine assemblée aura lieu à Lucerne. L'assemblée a entendu un rapport de M. le professeur Dr Wyssling, qui a résumé l'état des travaux de la commission suisse d'études pour la traction électrique des chemins de fer.

L'après-midi, les participants ont visité les installations électriques de la ville de Berne. Le soir, a eu lieu le banquet officiel au Schœnzli. Lundi, visite des usines électriques de la Kander et excursion sur le lac de Thoune.

Le nombre des participants était de 300 environ. Une intéressante exposition d'appareils et de machines électriques avait été organisée à l'Hôtel-de-Ville, à côté de la salle du Grand Conseil.

Protection ouvrière. — La conférence internationale diplomatique pour la protection ouvrière, réunie à Berne, a tenu vendredi, à 3 heures, une séance plénière. Elle a poursuivi la discussion du projet de convention *sur l'interdiction du travail de nuit des* femmes occupées dans l'industrie, notamment des questions relatives à l'exécution de la convention, à sa durée et à la date de son application.

La conférence n'a pris aucune décision. Plusieurs délégations attendent les instructions de leurs gouvernements sur les points en discussion. C'est ainsi que les délégués allemands et autrichiens n'ont pas pris part à cette séance. La conférence n'aura pas de séance avant demain 25 septembre et l'on espère qu'avant cette date un accord pourra *intervenir.*

Aujourd'hui, les délégués se rendent, sur l'invitation du Conseil fédéral, à Interlaken. *Le programme prévoit, si le temps le permet,* une excursion à la Schynigge Platte.

Chemins de fer fédéraux. — Pour remplacer dans le conseil d'administration des C. F. F. M. Daboux, qui a été nommé directeur du 1er arrondissement, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé M. Camille Decoppet, conseiller national.

Société de numismatique. — *Dans son* assemblée générale annuelle, à Berne, la société suisse de numismatique a liquidé samedi soir les affaires ordinaires de la *société.*

Le comité a été chargé de désigner le prochain lieu de la réunion de l'assemblée générale. Puis les participants ont entendu différentes communications scientifiques. Hier dimanche, les participants ont continué l'examen du cabinet de numismatique bernois dont la collection excessivement riche était encore complétée à cette occasion par des prêts de particuliers.

L'assemblée générale s'est terminée par un banquet et par une course au Gurten.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Empereur et plaignant. — L'empereur d'Allemagne plaide en ce moment contre un de ses locataires, hôtelier de Rominten, qui n'aserait pas, paraît-il, des lieux loués conformément à leur destination. La justice de paix de Goldap a débouté Sa Majesté en la condamnant aux frais, mais en appel l'empereur a été plus heureux, puisqu'il a été admis à faire la preuve des faits articulés dans sa plainte.

Le Vésuve. — La population de Naples est en proie à une véritable émotion.

L'un des plus sérieux vulcanologues d'Europe, Ch. Zenger, directeur de l'Observatoire astronomique de Prague, vient de communiquer au correspondant d'un journal de la ville, ses prévisions au sujet d'une nouvelle éruption du Vésuve.

M. Zenger affirme que le mouvement des taches solaires doit prédire nécessairement une recrudescence accentuée de l'activité du volcan.

La population de Naples a été bouleversée par cette prédiction.

FRIBOURG

KATHOLIKENTAG

La journée de demain mardi

8 h. Office pontifical (Eglise du Collège).

9 h. Section de charité (Théâtre).

9 h. Section juridique (Salle du Grand Conseil).

9 h. Section de la presse (Salle de la Grenette).

9 h. Section artistique (Conservatoire de musique).

2 h. Départ pour Morat.

Les participants à la course de Morat sont prévenus que les billets aller et retour se trouvent en vente, dès ce moment, au prix de 1 fr. 10, au bureau *du Comité des finances, rez-de-chaussée* de l'Ecole des filles, derrière la Cathédrale.

Conseil d'Etat. (Séance du 21 septembre 1906.) — Sont nommés.

Mme Charrière, Rosalie, débitante de sel, à Cerniat ;

M. Brasey, Joseph, à Font, garde-forestier des grèves d'Estavayer ;

Mlle Bourqui, Ernestine, institutrice à l'école secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg ;

M. Grandjean, Joseph, de Morlon, instituteur au dit lieu ;

M. Sansonnens, Laurent, à Seiry, instituteur à Dompierre ;

M. Volery, Fortunat, d'Aumont, instituteur à Grangettes ;

Mlle Dematraz, Léonie, à Mézières, institutrice à Chavannes-les-Forts.

Mlle Henseler, Elisa, institutrice à Romont ;

Mlle Mailliard, Marie, de la Rougève, institutrice à Pont ;

M. Marmy, Emile, à Estavayer-le-Lac, huissier près le tribunal d'arrondissement de la Broye et la Justice de paix du IIme cercle.

— Le Conseil approuve les comptes de la *caisse de retraite des instituteurs pour l'année* 1905.

— Il prend un arrêté fixant le taux de la cotisation à percevoir en 1906 pour l'assurance cantonale des bâtiments contre l'incendie.

— Il autorise l'ouverture d'une nouvelle classe aux écoles primaires du cercle scolaire de Grandvillard.

— Le rapport général sur la répartition des dons en faveur des incendiés de Neirivue est approuvé et le comité chargé de cette mission, par arrêté du 17 décembre 1904, relevé de *ses fonctions avec remerciements* pour les bons services rendus.

— La commune de Charmey est autorisée à percevoir un impôt communal et celle de Villarlaz à contracter un emprunt et à procéder à une coupe extraordinaire de bois

— *(Séance du 24 septembre.)* — Sont nommés professeurs à l'Université :

M. le Dr Lessiak, à Prague, chargé de l'enseignement de la langue et de la littérature allemandes ancienne ;

M. le Dr Guillaume Kosch, chargé de l'enseignement de la littérature allemande moderne ;

M. le Dr von Overbeck, Alfred, à Baden (Grand Duché), appelé à la chaire de droit pénal allemand.

Les fromagers fribourgeois à l'exposition de Milan. — Tous les exposants fribourgeois à l'exposition de Milan sont primés.

A. GRUYÈRE DE RAYON

Grand prix

1. Collectivité de la Société fribourgeoise d'industrie laitière.
2. Roulin, frères, *fromagers*, à Vaulruz.

Diplôme d'honneur

3. Bourquenoud, fromager, à Charmey.
4. Moura, Joseph, fromager, à Grandvillard.

Médailles d'or

5. Bielmann, Jacques, fromager, à Treyvaux.
6. Moret, H., syndic, à Vuadens.
7. Société de fromagerie, à Grangettes.
8. Sudan, laitier, à Pont.
9. Audrey, frères, fromagers, à Charmey.
10. Buntschu, Canisius, laitier, à Praroman.
11. Gauthier, A. laitier, à Romont.
12. Rime, Aug., fromager, à Charmey.
13. Seybox, frères, fromagers, à Treyvaux.

Médailles d'argent

14. Overney, frères, fromagers, à Charmey.
15. Romanens, Jules, fromager, à Bulle.
16. Buchs, E. et Ve, fromagers, à La Roche.
17. Asile de Marsens, à Marsens.
18. Mossu, Ls, syndic, à Broc.
19. Tornare, Lucien, à Charmey.

Médailles de bronze

20. Charrière, Jacques, à Bulle.
21. Musy, Jules, à Grandvillard.
22. Pipoz, Victor, à Charmey.

Mentions honorables

23. Cardinaux, Léonard, à Porsel.
24. Thurler, Peter, à Charmey.
25. Vearnoz, laitier, à Auborenges.
26. Wicht, laitier, à Arconciel.

B. EMMENTHAL

Médaille d'or

Muhlemann, Ferd., Obermontenach.

Médailles d'argent

Müuger, Gottlieb, Belfaux.
Zenger, Jean, Salvagny.
Heiniger, Rodolphe, Uimix.

Artisans gruyériens. — Nous sommes en retard pour parler en détail de cette remarquable exposition, qui obtient tant de succès. Des articles suivront dès que les principaux comptes rendus du Katholikentag auront paru.

Ingénieurs et architectes. — Les membres de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes sont avisés qu'une course aura lieu, le dimanche 30 courant, ou, en cas de mauvais temps, le dimanche suivant, 7 octobre, avec nos collègues de la section bernoise, pour visiter les travaux de construction des ponts de Guggersbach et de Schwarzwasser.

Le programme de cette course leur sera adressé sous peu. *(Communiqué.)*

Pour Planfayon. — M. Verdby a versé pour les sinistrés de Planfayon la somme de 26 fr., produit du concert donné aux Charmettes le jeudi 19 septembre. Cette somme a été remise au comité de secours.

Vol. — Mercredi dernier, un citoyen de Léchelles, rentrant de Payerne chez lui, par le train de 2 heures et s'étant endormi dans son wagon, fut dépouillé d'un portefeuille contenant 750 fr. en billets de banque.

Le dit portefeuille a été retrouvé vide, sur la voie, entre Cousset et Léchelles.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Sosnowice, 24 septembre.

Un détachement de cosaques de 200 hommes, sous le commandement d'officiers de gendarmerie de frontière, a cerné dimanche après-midi une maison d'ouvriers dans le faubourg de Siedlec pour fermer une fabrique de bombes. Les habitants de la maison ouvrirent le feu contre les soldats qui ripostèrent. Six soldats furent tués, quatre blessés et arrêtés et trois bombes séquestrées. Quelques soldats furent blessés.

Odessa, 24 septembre.

A la suite de leur dernier échec, les organisateurs de pogroms ont ouvert une nouvelle campagne dans les colonnes de leurs organes. Ils rééditent des histoires d'assassinats rituels. Ils accusent le directeur d'une maison de santé *du meurtre d'un enfant chrétien pour* transfusion du sang pour sauver une juive malade. L'enquête officielle a prouvé que cet enfant est juif et qu'il est mort empoisonné accidentellement par un médicament, mais la campagne n'en continue pas moins. On continue à frapper les juifs dans les rues.

Londres, 24 septembre.

La *Tribune* maintient l'exactitude de son information relative à la visite en *Angleterre de l'empereur Guillaume.*

Athènes, 24 septembre.

Le cuirassé *Psara* est parti dimanche pour la Crète pour chercher le prince Georges qui se rendra mardi à Athènes.

Tokio, 24 septembre.

On s'étonne ici de l'opposition de la presse russe à l'ouverture au commerce *international du Tsungari et d'autres* rivières mandchouriennes. L'opposition va contre le principe de la porte ouverte mais on déclare ici que le moment est d'autant plus inopportun que le Japon est momentanément très bien disposé à l'égard de la Russie. On cite comme preuve de ces sentiments un article de fond d'un organe officieux souhaitant la *bienvenue à l'agent commercial russe.*

Constantinople, 24 septembre.

L'empereur François-Joseph a accepté la démission du baron de Calice ambassadeur d'Autriche-*Hongrie près la Porte.* L'empereur lui a conféré le titre de comte.

Mannheim, 24 septembre.

Le congrès socialiste a été inauguré dimanche par des discours de bienvenue *des députés Dreesbach (Mannheim)* et Bebel (Berlin). Les députés Singer et Dreesbach ont été élus présidents. Les séances commencent aujourd'hui.

Sofia, 24 septembre.

Le prince de Bulgarie est rentré dimanche.

Taschkent (Russie), 24 septembre.

Plusieurs secousses de tremblement de terre ont été ressenties samedi après-midi un peu après 3 heures.

Atlanta, 24 septembre.

Les troupes occupent la ville. Elles s'efforcent de disperser la foule qui est composée exclusivement de blancs. On ne voit que peu de nègres. (Collision de nègres et de blancs aux Etats Unis).

Londres, 24 septembre.

Les journaux publient l'information suivante de New-York :

On mande de Coatzacoalcos dans la province de Vera Cruz qu'un mouvement révolutionnaire important se manifeste dans la province, 4 villes dont San Jeronimo situé à 15 milles de la capitale du *Mexique se sont déclarées pour l'insurrection* et contre le président Diaz. La junte révolutionnaire annonce que l'insurrection s'étendra bientôt à Vera Cruz et 2 autres villes.

Soleure, 24 septembre.

Dimanche soir à 10 heures des coups de canon annonçaient le percement du tunnel du Weissenstein. L'entrée du tunnel a été illuminée. Les travaux ont duré 2 ans.

Moutier, 24 septembre.

C'est à 1 h., ce matin lundi, que les 2 équipes d'ouvriers se sont rencontrées au tunnel du Weissenstein. L'axe du tunnel n'a pas varié. Les eaux retournées *du côté nord s'écoulent à présent sur* Oberdorf. Le percement de la montagne a été rendu très difficile ces derniers temps par des venues d'eau et par la *nature du terrain rencontré, terrain* formé en grande partie d'alluvions. Des éboulements fréquents ont notamment retardé les travaux d'avancement du côté nord. La dernière arche du viaduc *de Corcelles vient d'être terminée* également. On prévoit que la ligne du Soleure-Moutier pourra être exploitée dès novembre 1907.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 18". Latitude Nord 46° 47' 38"
Du 24 septembre 1906

BAROMÈTRE

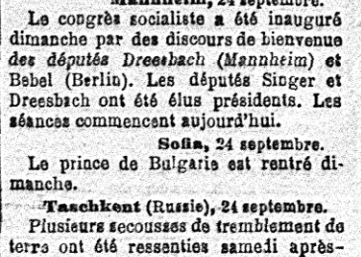

THERMOMÈTRE C.

Sept.	18	19	20	21	22	23	24	Sept.
8 h. m.	6	7	6	8	6	4	8	8 h. m.
1 h. s.	11	12	11	12	13	11		1 h. s.
8 h. s.	9	9	9	10	10	10		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 15°
Température minimum dans les 24 heures 4°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, lundi, 24 septembre, à 7 h.

Genève	13°	Interlaken	10°
Lausanne	11°	Lucerne	11°
Zermatt	4°	Lugano	13°
Neuchâtel	11°	Zurich	10°
Berne	10°	Coire	11°

Temps, couvert à Genève. Lausanne, et dans dans la Suisse orientale. Très beau temps à Vevey et Montreux. Brouillard à Goschenen.

Temps probable dans la Suisse occidentale : Ciel peu nuageux à beau ; température assez élevés vers midi.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

AVIS AUX PARTICIPANTS DU KATHOLIKENTAG. — ON NOUS INFORME QUE LA MAISON PAUL SAVIGNY ET Cie, 15, rue de Lausanne, MET EN VENTE DE SUPERBES PHOTOGRAPHIES DE LA FÊTE. Voir les sujets en vitrine.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, rue Saint-Pierre, Fribourg

Achetez les **Soieries Suisses!**

Demandez les échantillons de nos **Soieries Nouveautés** en noir, blanc ou couleur, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le mètre.
Spécialités : **Etoffes de soies** pour toilettes de promenade, de mariage, de bal et de soirée, ainsi que **pour blouses,** doublures, etc.
Nous vendons **directement aux consommateurs** nos soies garanties solides et les envoyons à domicile, **franco de port.**

Schweizer & Cie., Lucerne K73
Exportation de Soieries. 2563

Très grand succès L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'auteurs classiques et modernes; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L. J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris. H34415L 3606-1523
Edition soignée, net 2 fr. 50.
FOETISCH, Frères, *éditeurs de musique,* à **Lausanne** et dans *tous les magasins de musique et librairies.*

Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête?
FAITES UN ESSAI AVEC LA
CANADOLINE
LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE
de CLERMONT & E. FOUET à Genève.
Recommandable même pour les enfants.
En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.
H30303X 1793

EUCHROMINE
(déposée)
NOUVELLE PEINTURE EN POUDRE
s'employant à l'eau
séchant en une heure
très économique, très solide, sans odeur
pour extérieur et pour intérieur
(se fait en blanc et en toutes couleurs)
ANTISEPTIQUE — INOFFENSIVE — IGNIFUGE — LAVABLE
Adoptée par les Grandes administrations.
Demander renseignements : **Maison Christinaz,** *droguerie,* **67, rue de Lausanne, Fribourg.**

Dr OBERSON
rue St-Pierre, 24
DE RETOUR

Une bonne tailleuse pour robes de dames demande
UNE FILLE
de 16 à 17 ans, d'une brave famille cath., comme apprentie.
Conditions très avantageuses.
S'adresser à **F. S. Grollmund,** *négociant,* à **Corban** (Jura bernois) 3800

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine vendra le **25 septembre prochain,** dès 2 h., à son bureau, 20 actions de la fabrique des machines réduites à 200 fr.
Fribourg, 22 septembre 1906.

VIN NOUVEAU
la Côte, Ier choix, expédié par toutes quantités, avec garanties de pureté et qualité.
S'adresser à l'**Association viticole, Aubonne** (Vaud).

ON DEMANDE
employé intéressé, catholique, comme directeur, comptable et au besoin voyageur avec apport de quelques mille. Bonne affaire existant depuis un siècle. Belle clientèle. Avenir assuré. — Adres. offres *Fabrique de confiserie du Jura, Porrentruy.* 3604
Même adresse, **on demande** jeunes filles catholiques, apprenties ou volontaires pour travaux faciles et emballages de confiserie. Vie de famille, pension, logement gratuit et paiement après un mois.

CAFÉS-BRASSERIES
Hôtels-Restaurants
Epiceries, Tabacs
COMMERCES DIVERS
sont à remettre à Genève et environs. Conditions avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser à **MM. Schilt & Gilliox,** *régisseurs, 3, rue Chaponnière,* **Genève.** 3605 1522

Demandez gratis le nouveau catalogue, environ 1000 illustrations d'après photographie de
Joaillerie, Bijouterie
Horlogerie garantie
E. Leicht-Meyer & Cie.
LUCERNE
14, près de la Cathédrale

SONNERIES
Toutes les fournitures pour **l'installation des sonneries et téléphones** électriques; **piles et fils** électriques en tous genres. H1429F
P. Favre, *opticien-électricien, 65, rue de Lausanne, Fribourg.*

MICROSCOPES
et **Loupes** en tous genres pour lecture, tableaux, botanique, gravure, tissus, graines, etc. **Monocles, stéréoscopes et vues.** H1430F
P. FAVRE, opticien-électricien.
65, rue de Lausanne, FRIBOURG.

Crédit Gruyérien à Bulle
L'établissement reçoit actuellement des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :
en compte courant au **3** ½ *et* **3** ¼ %;
en compte d'épargne au **4** *et* **4** ¼ %;
à terme de 1, 3 ou 5 ans, au **4** *et* **4** ¼ %.
Les anciens dépôts en compte courant et en compte d'épargne bénéficient de ces conditions dès le 1er janvier dernier.
Tous coupons de dividende ou d'intérêt de valeurs suisses sont reçus en payement ou encaissés **sans frais ni retenue quelconque.** H3255F 2714-1179

Contre la goutte le rhumatisme la sciatique les névralgies
Prenez l'**Indoform** (Orthooxybenzoëäuremethylenacetat).
Succès brillants aussi dans les cas anciens, *sans suites désagréables!* Une des nombreuses attestations *médicales :* Mes meilleurs remerciements pour votre Indoform, dont émerveillé, j'ai éprouvé *l'excellent effet.* En vente dans toutes les pharmacies, en tubes de verre de 1 fr. 25 et 2 fr. 50.
Attestations de médecins et bulletins de malades à disposition.
Dépôt général : *J. H. Wolfsberger, Bâle. St-Johanring, 20.*
Dépôt : *Fribourg, Pharmacie Thürler et Kœhler.* 1732 791
Fritz Schulz, fabr. de prod. chim., **Leipzig.**

Jean GERBER, Lausanne
Bureaux et magasins : Rue du Midi, 10. Entrepôts : Gare du Flon. **Fournitures industrielles en tous genres :** Courroies de transmissions. Spécialité : Courroies Servud. Appareils de graissage, purificateurs et distributeurs d'huile. Huiles et graisses.
Articles techniques en caoutchouc et amiante. **Bâches pour voitures et chevaux.**
Armatures pour eau & vapeur
Tuyaux en chanvre et en caoutchouc, qualité renommée.
Vente exclusive pour la Suisse, des tuyaux de la Manufacture. H13914L 3599
H. WERNECKE, STAEFA.

A vendre, à Fribourg, un bon
CAFÉ-BRASSERIE
avec salle de danse, jeu de quilles et jardin. Le tout en bon état.
Adresser les offres sous chiffres H4207F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3541

En vente partout :
MOKA DES FAMILLES
pure racine de chicorée
E. Nicollet & Cie, *fabricants,* à **Satigny,** *Genève.*

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 **PARIS**
La PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS
DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant
Envoi *franco* des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de **25** Francs.
SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

PROSPECTUS

Fabrique de Chocolat de Berne TOBLER & Co, S. A.

(Société anonyme avec siège à Berne)

Emprunt 4 ½ % de Fr. 2,000,000.—, divisé en 4000 obligations de Fr. 500.— au porteur

Non remboursable pendant dix ans; ensuite, faculté réciproque de le dénoncer au remboursement, moyennant un préavis de 6 mois, avec remboursement intégral dans 20 ans plus tard

La Fabrique de Chocolat de Berne, Tobler et Co. S. A., a été constituée à Berne, en novembre 1902, pour reprendre la Fabrique de confiserie très renommée qu'avait créée, vers le milieu du siècle dernier, feu M. J. Tobler, père des directeurs actuels. Dès l'origine, la Société évita de recourir aux procédés qui servent à la fabrication rapide mais défectueuse d'une marchandise très bon marché pour ne livrer à la consommation que des produits fabriqués avec soin et d'une qualité tout à fait irréprochable. Peu à peu, le public s'habitua à ces chocolats modernes, beaucoup plus fins et plus fondants, et aujourd'hui, ils sont généralement demandés. Avec cette transformation, qui a fini par être bien accueillie aussi de la part des consommateurs étrangers, le succès de notre entreprise était assuré, et c'est ainsi que s'explique la grande extension que nous avons dû lui donner pour être à même d'exécuter les commandes extraordinairement nombreuses qui nous arrivaient de tous les pays. En 1904, le capital primitif de 1,000,000 fr. a dû être doublé dans le but d'agrandir nos installations, immeubles et machines; toutefois, cet important agrandissement ne suffit encore pas en présence de la demande toujours croissante de nos produits, et c'est ainsi qu'au mois de septembre de l'année suivante, nous dûmes doubler une seconde fois notre capital-actions pour faire l'acquisition fort avantageuse de la fabrique de chocolat de la maison Michele Talmone, à Turin, en sorte qu'aujourd'hui notre capital social

entièrement versé, atteint le chiffre de 4,000,000 de francs.

En ce moment, nous nous trouvons de nouveau dans la nécessité de devoir immédiatement augmenter la capacité de production de nos usines, parce qu'elle est loin de pouvoir suffire à l'exécution de toutes nos commandes, et nous avons conséquemment décidé, en vue de l'agrandissement de nos fabriques, d'émettre des obligations pour une somme de 2 millions de francs.

Nos installations à Berne sont uniquement grevées d'un emprunt obligataire de 600,000 francs que nous pouvons dénoncer au remboursement dès le 31 décembre 1908 et nous nous engageons à opérer cette dénonciation à la susdite époque. Il n'existe aucune autre dette hypothécaire quelconque sur notre actif immobilier de Berne ni sur celui de Turin. Nous nous engageons également à ne contracter aucun privilège sur ces deux propriétés au profit d'autres engagements quelconques, pendant toute la durée de l'emprunt obligataire actuel.

En ce qui concerne le rendement de notre entreprise, nous rappelons qu'indépendamment des forts amortissements qu'elle a opérés, la société a distribué à ses actionnaires des dividendes de 5 % la première année, de 6 % la seconde année et de 7 % l'année dernière. Les importants bénéfices que nous avons réalisés sous forme d'agio sur nos dernières émissions d'actions ont été affectés à des amortissements extraordinaires et nous ont encore permis de porter à 115,000 fr. notre fonds de réserve statuaire.

Bilan arrêté au 31 décembre 1905

Actif			Passif		
Caisse et portefeuille	Fr.	42,061.25	Capital-Actions	Fr.	4,000,000.—
Inventaire	»	531,150.65	Réserve	»	115,000.—
Immeubles	»	457,000.—	Capital Obligations	»	600,000.—
Mobilier et installation d'éclairage	»	484,000.—	Créditeurs	»	276,513.80
Débiteurs	»	1,106,267.20	Dividende et Tantièmes	»	118,492.—
Fabrique de Turin	»	2,500,000.—	Solde à nouveau du compte Profits et pertes	»	10,473.30
	Fr.	5,120,479.10		Fr.	5,120,479.10

Pendant les huit mois écoulés de l'exercice en cours, les chiffres de vente se sont augmentés de 817,372 fr. sur ceux des mois correspondants de l'année précédente; dans cette somme, la fabrique de Berne est intéressée pour 513,172 fr. et celle de Turin pour 304,200 fr.

Afin de pouvoir fabriquer le surplus de la production pour laquelle la demande est créée, nous voulons ajouter à la fabrique de Berne des constructions qui forment avec elle le carré de bâtiments qui, dès l'origine, avait été prévu pour l'avenir, et des machines seront installées dans les nouveaux locaux, successivement, au fur et à mesure des besoins. La capacité de production pourra ainsi être à peu près triplée. A Turin, les constructions nouvelles consisteront simplement dans une élévation des bâtiments existants.

L'emprunt est divisé en 4000 obligations de 500 fr. au porteur, portant intérêts de 4 ½ % par an, à partir du 31 décembre 1906. Les titres sont munis de coupons au 30 juin et 31 décembre.

L'emprunt ne peut être dénoncé au remboursement avant le 31 décembre 1916. A partir de cette date, il y aura faculté réciproque de le dénoncer moyennant un préavis de 6 mois, et l'emprunt devra être intégralement remboursé le 31 décembre 1926 au plus tard.

Les paiements d'intérêts et de capital auront lieu sans frais au siège de la société à Berne, et à la Banque Fédérale S. A., à Zurich et chez tous ses comptoirs.

L'emprunt sera coté aux bourses de Genève, Lausanne, Zurich et Berne.

Toutes les publications concernant cet emprunt auront lieu dans la *Feuille officielle suisse* du commerce et dans d'autres journaux à désigner par le conseil d'administration.

Souscription

A valoir sur l'emprunt décrit ci-dessus, nous offrons une première part de

Fr. 500,000.—

à la souscription publique, aux conditions suivantes :

1. Les souscriptions sur le bulletin seront reçues du 24 au 29 septembre 1906 au siège de la société et aux guichets désignés ci-après.
2. Le prix d'émission est fixé au pair.
3. Au cas où les souscriptions dépasseraient le chiffre de l'émission nous nous réservons le droit de soumettre à une réduction proportionnelle les montants souscrits; la répartition se fera par lettre aux souscripteurs.
4. La libération des titres répartis s'effectuera à partir de la répartition jusqu'au 31 octobre 1906 au prix d'émission, déduction faite de 4 ½ % d'intérêts à échoir jusqu'au 31 décembre 1906.
5. Les versements se feront contre certificats provisoires qui seront échangés plus tard contre des titres définitifs.

Berne, le 21 septembre 1906.

Fabrique de Chocolat de Berne, Tobler & Co, S. A.,

Au nom du Conseil d'administration :

Le secrétaire : Th. Tobler. *Le président :* Ed. v. Waldkirch.

Les souscriptions seront reçues sans frais au siège de la société et aux guichets suivants :

Berne :	**Banque Fédérale S. A.**
	Banque Cantonale de Berne, succursales de Saint-Imier, Bienne, Berthoud, Thoune, Langenthal et comptoir de Porrentruy.
	Banque Commerciale de Berne.
	Caisse des Dépôts de la Ville de Berne.
	Caisse d'Epargne et des Prêts, Berne.
	Schweizerische Vereinsbank.
	Eugène de Buren & Co.
	Armand von Ernst & Co.
	Fasnacht & Buser.
Berne :	**Grenus & Co.**
	Wittenbach & Co.
	Gewerbekasse.
Bâle :	**Banque Fédérale S. A.**
La Chaux-de-Fonds :	**Banque Fédérale S. A.**
Genève :	**Banque Fédérale S. A.**
Lausanne :	**Banque Fédérale S. A.**
Saint-Gall :	**Banque Fédérale S. A.**
Vevey :	**Banque Fédérale S. A.**
Zurich :	**Banque Fédérale S. A.**